

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 4 décembre 2023 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

#### **2023-341            OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance du 4 décembre 2023. Il est 19 h 01.

**ADOPTÉ**

8 personnes présentes dans la salle.

#### **2023-342            ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

#### **Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

#### **CORRESPONDANCES DU MOIS DE NOVEMBRE 2023**

- |   |   |
|---|---|
| 1 | Demande de don<br><i>Caritas-Estrie</i>   |
| 2 | Remerciements – Centenaire de l'église<br><i>Paroisse Saint-François de Laval</i> |
| 3 | Demande de don<br><i>Fondation Pauline Beaudry</i>                                |
| 4 | Demande de don<br><i>Moisson Estrie</i>   |
| 5 | Remerciements<br><i>Club FADOQ East Angus</i>                                     |

#### **2023-343            CORRESPONDANCES DE NOVEMBRE 2023**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les correspondances du mois d'octobre 2023 soient reçues.

**ADOPTÉ**

**2023-344 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 novembre 2023 et des séances extraordinaires du 20 novembre et 27 novembre 2023 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies. **ADOPTÉ**

**2023-345 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL**

Les déclarations d'intérêt pécuniaires de tous les membres du conseil sont déposées lors de cette séance tel que stipulé dans l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

**2023-346 FERMETURE DES BUREAUX – PÉRIODE DES FÊTES**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville de East Angus ferme ses bureaux pour la période des Fêtes du 22 décembre 2023 à 11 h au 3 janvier 2024 inclusivement. **ADOPTÉ**

**2023-347 APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de novembre au montant de 724 209.30 \$ (562 587.28 \$ par chèque et 161 622.02 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de novembre au montant de 121 590.77 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

**2023-348 MAUVAISES CRÉANCES**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les comptes figurants sur la liste des mauvaises créances 2023, préparées par le greffier-trésorier et datée du 28 novembre 2023, soient passés aux pertes à titre de créances irrécupérables. **ADOPTÉ**

**2023-349 CHANGEMENT DE ZONAGE – ZONE REC-1**

CONSIDÉRANT la demande de modification de zonage du terrain de golf de East Angus situé au 171, rue Angus Nord (zone REC-1) afin de permettre la construction d'immeubles résidentiels, déposée par Sylvain Brière le 1<sup>er</sup> novembre 2023;

CONSIDÉRANT la présentation du projet le mercredi 18 octobre 2023 à David Fournier, directeur général;

CONSIDÉRANT la présentation du projet au comité consultatif d'urbanisme (CCU) le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de modification de zonage du terrain de golf de East Angus, du projet soumis et de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

CONSIDÉRANT que le terrain de golf est en zonage récréatif actuellement;

CONSIDÉRANT l'analyse du projet et du dossier par les membres du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont défavorables à un changement de zonage du terrain de golf afin de permettre la construction d'immeubles résidentiels;

CONSIDÉRANT que le projet présenté ne cadre pas avec les attentes et la vision de la Ville de East Angus et des membres du conseil municipal;

CONSIDÉRANT qu'au surplus, une modification du règlement de zonage et au plan d'urbanisme ne serait pas conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-François a établi au schéma d'aménagement révisé, conformément aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire, des zones prioritaires et des zones réserves au développement résidentiel, lesquelles devraient être d'abord développées avant de pouvoir envisager une modification d'une zone récréative en zone résidentielle sur le territoire de la Ville;

CONSIDÉRANT que la MRC pourrait envisager une modification du schéma d'aménagement révisé lorsque les zones prioritaires et de réserve seront comblées afin de réévaluer la gestion de l'urbanisation sur le territoire régional et que cette modification sera tributaire de l'approbation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation au regard des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal sont d'abord et avant tout d'avis que la demande de modification ne cadre pas avec les attentes et la vision souhaitées pour ce secteur;

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
Madame la mairesse demande le vote :

Pour : Michel Champigny, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier  
Contre : Dany Langlois et Guillaume Landry

QUE le conseil municipal de la Ville de East Angus refuse la demande de changement de zonage pour la zone REC-1 du Club de golf East Angus inc. situé au 171, rue Angus Nord, East Angus afin de modifier la zone récréative en zone résidentielle. **ADOPTÉ**

**2023-350                    ADJUDICATION DE CONTRAT – PONT DE MANUTENTION  
   EN ACIER**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
Que la Ville adjuge le contrat d'achat d'un pont de manutention en acier à la compagnie Motion Canada pour un montant de 6 051.61 \$ excluant les taxes selon la soumission datée du 22 novembre 2023. **ADOPTÉ**



**2023-356 DÉPÔT BILAN 2022 DE LA STRATÉGIE MUNICIPALE  
D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le conseil municipal a pris connaissance et accepte le dépôt du bilan 2022 de  
la Stratégie municipale d'économie d'eau potable. **ADOPTÉ**

**2023-357 ADJUDICATION DE CONTRAT – ARTISTE-MURALISTE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat de production d'une œuvre murale de cinq panneaux  
pour l'édifice de Graphic Packaging, à Nicolas Lareau, pour un montant total de  
8 940 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 10 septembre  
2023. **ADOPTÉ**

**2023-358 ADJUDICATION DE CONTRAT – ENSEIGNES SHERBROOKE**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat d'installation de la murale de cinq panneaux sur  
l'édifice de Graphic Packaging, à Enseignes Sherbrooke, pour un montant total de  
8 500 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 21 novembre  
2023. **ADOPTÉ**

**2023-359 ADJUDICATION DE CONTRAT – MB VERDURE**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat à MB Verdure pour l'entretien des terrains de soccer  
pour l'année 2024, pour un montant de 15 000 \$, conformément au document  
déposé en novembre 2023. **ADOPTÉ**

**2023-360 VOLET 2 DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE  
MADA : SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS  
D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS**

CONSIDÉRANT QU'en 2009, le Secrétariat aux aînés (SA) du ministère de la  
Santé et des Services sociaux (MSSS) a créé le Programme de soutien à la  
démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et des familles;

CONSIDÉRANT QUE le Haut-Saint-François est accrédité comme une MRC amie  
des aînés et des familles;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de East Angus a contribué dans une démarche de  
concertation et de mobilisation qui a donné lieu à une politique et un plan d'action  
local pour répondre aux besoins des aînés;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de soutien à la démarche MADA pour soutenir la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés en finançant une ressource pour accompagner les MRC et les municipalités;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus se joint à la demande collective de la MRC du Haut-Saint-François pour obtenir l'aide de la coordination de la MRC dans la mise en œuvre de son plan d'action.

QUE la Ville de East Angus désigne également le préfet de la MRC du Haut-Saint-François et le directeur général et greffier-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François pour la représenter.

**ADOPTÉ**

**2023-361                    ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT D'UN COUPE-BORDURE ZAMBONI RÉUSINÉ ÉLECTRIQUE**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
Que la Ville adjuge le contrat d'achat d'un coupe-bordure Zamboni réusiné électrique à Robert Boileau inc. pour un montant de 5 000 \$ excluant les taxes selon la soumission datée du 6 novembre 2023.

**ADOPTÉ**

**2023-362                    RÉOLUTION D'ENGAGEMENT DE LA VILLE DE EAST ANGUS D'AGIR CONCRÈTEMENT DANS LE CONTEXTE DE LA COP15 POUR VIVRE EN HARMONIE AVEC LA NATURE, ARRÊTER LE DÉCLIN DE LA NATURE ET FREINER LA PERTE DE BIODIVERSITÉ**

CONSIDÉRANT le fait que la COP15 représente un moment unique pour que les gouvernements de tous les niveaux adoptent une réponse ambitieuse pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la crise de la biodiversité ;

CONSIDÉRANT QU'il y a urgence d'agir pour freiner la perte de biodiversité, la disparition d'espèces menacées et la destruction d'écosystèmes uniques ;

CONSIDÉRANT les effets positifs de la nature sur la santé des populations ;

CONSIDÉRANT les objectifs de conservation de 30 % du territoire québécois en 2030 ;

CONSIDÉRANT QUE les villes, par les pouvoirs qu'elles possèdent en matière d'aménagement et de planification du territoire, sont des acteurs incontournables de la préservation de la biodiversité ;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
Que la Ville de East Angus s'engage :

- À s'enquérir de l'état de la biodiversité sur son territoire et de s'assurer de maintenir le suivi sur ce dernier,
- À donner la primauté à la préservation de la biodiversité dans la planification territoriale, afin de s'assurer de l'atteinte des cibles internationales en matière de connectivité écologique et de protection du territoire,

- À participer à l'effort de restauration des écosystèmes dégradés en priorisant les habitats d'espèces indigènes, les milieux humides et riverains ainsi que les espaces naturels à proximité,
- À soutenir les projets d'aires protégées sur le territoire, afin d'atteindre les cibles de 30 % de protection d'ici 2030,
- À protéger immédiatement, intégralement et durablement les habitats des espèces à situation précaire,
- À participer à assurer un meilleur contrôle des espèces exotiques envahissantes afin de limiter ou contrer leur progression, en misant sur la concertation et la sensibilisation,
- À viser l'élimination complète des pesticides dangereux d'ici 2030,
- À prioriser des solutions pour favoriser l'accès à des milieux naturels pour vos citoyens.

**ADOPTÉ**

**2023-363                    CONTRIBUTION – TOURISME HAUT-SAINT-FRANCOIS**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
 Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
 À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
 QUE la Ville contribue pour un montant de 500 \$ pour le Guide du voyageur ainsi qu'à sa promotion pour l'année 2024.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-130-00-341.    **ADOPTÉ**

**2023-364                    DON – CARITAS ESTRIE**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont  
 Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
 À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
 QUE la Ville fasse un don de 50 \$ à Caritas Estrie pour sa campagne de financement.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970.    **ADOPTÉ**

**2023-365                    DON – FONDATION PAULINE BEAUDRY**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
 Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
 À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
 QUE la Ville verse un don de 50 \$ à la Fondation Pauline Beaudry pour sa campagne de financement.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970.    **ADOPTÉ**

**2023-366 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 857 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 744 POUR AGRANDIR UNE AFFECTATION ResH À MÊME UNE AFFECTATION C**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 857 intitulé « Règlement 857 – modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 744 pour agrandir une affectation ResH à même une affectation C », sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**

**2023-367 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 857 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 744 POUR AGRANDIR UNE AFFECTATION ResH À MÊME UNE AFFECTATION C**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le règlement numéro 857 intitulé « Règlement 857 – modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 744 pour agrandir une affectation ResH à même une affectation C », soit déposé. **ADOPTÉ**

**2023-368 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 858 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE Rc-17 À MÊME LA ZONE C-7**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Gilbert, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 858 intitulé « Règlement 858 – modifiant le règlement de zonage numéro 745 pour l'agrandissement de la zone Rc-17 à même la zone C-7 », sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**

**2023-369 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 858 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE Rc-17 À MÊME LA ZONE C-7**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le règlement numéro 858 intitulé « Règlement 858 – modifiant le règlement de zonage numéro 745 pour l'agrandissement de la zone Rc-17 à même la zone C-7 », soit déposé. **ADOPTÉ**

**Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

**2023-370 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 43. **ADOPTÉ**



**Lyne Boulanger, mairesse  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, greffier-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

**Certificats de crédit disponibles**

Numéro	Nom
2023-347	Approbation des comptes
2023-348	Mauvaises créances
2023-350	Adjudication de contrat – Pont de manutention en acier
2023-351	Adjudication de contrat – Mise à niveau du contrôle et de la télémétrie poste Angus
2023-352	Adjudication de contrat – Fourniture automate poste Angus
2023-353	Adjudication de contrat – Démolition du 54 rue Angus Nord
2023-354	Adjudication de contrat – Code Libre
2023-355	Adjudication de contrat – Code Libre
2023-357	Adjudication de contrat – Artiste-muraliste
2023-358	Adjudication de contrat – Enseignes Sherbrooke
2023-359	Adjudication de contrat – MB Verdure
2023-361	Adjudication de contrat – Achat d'un coupe-bordure Zamboni réusiné électrique
2023-363	Contribution – Tourisme Haut-Saint-François
2023-364	Don – Caritas Estrie
2023-365	Don – Fondation Pauline Beaudry